



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-91977>

Département(s) de publication : **18, 45, 41**

Annonce n° **26-91977**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-54901

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 04/06/2026

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SDIS 18 Cher

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 28180013600018

Ville : Bourges cedex

Code postal : 18023

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 18, 45, 41

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations de maintenance, de dépannage et de réparations des portes, rideaux, barrières et portails manuels, motorisés, semi-automatiques et automatiques des différents centres de secours et bâtiments du SDIS du Cher

Code CPV principal - Descripteur principal : 50710000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Prestations de maintenance, de dépannage et de réparations des portes, rideaux, barrières et portails manuels, motorisés, semi-automatiques et automatiques des différents centres de secours et bâtiments du SDIS du Cher. Accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum mono-attributaire de services Durée de validité et délai d'exécution : Elle est fixée à 12 mois à compter de la date indiquée à la notification du marché. Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 2 fois, pour une période de 12 mois, soit pour une durée maximale de 36 mois. Mode de règlement : mandat administratif suivi d'un virement bancaire. Financement par le budget du SDIS Code NUTS : FRB01

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot unique : titulaire KDB France SAS Parc des Guillaumes Rue de Neuilly 91300 NOISY LE SEC Marché n°2026027 Accord-cadre à bons de commande Montant annuel minimum : 20 000 € HT Montant annuel maximum : 60 000 € HT Date d'attribution du marché : 23 septembre 2026 Compétence juridictionnelle pour toute contestation de la procédure : Les personnes souhaitant exercer un recours devront le faire dans un délai de 2 mois à compter de la notification du courrier au candidat devant le Tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie - 45000 ORLEANS - Tel : +33 2 38 77 59 00 - Fax : +33 2 38 53 85 16 - Email : greffe.ta-orleans@juradm.fr - URL : <http://orleans.tribunal-administratif.fr> Les informations peuvent être obtenues auprès du greffe du Tribunal administratif d'Orléans - même adresse - Tel : +33 2 38 77 59 00 - Fax : +33 2 38 53 85 16 - Email : greffe.ta-orleans@juradm.fr - URL : <http://orleans.tribunal-administratif.fr> Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr> Le candidat pourra exercer les recours suivants : Recours pour excès de pouvoir : Sur le fond, le recours peut être formé à l'encontre des décisions faisant grief, notamment celles portant attribution ou refus d'attribution du marché ou de tout autre acte détachable du contrat dans les 2 mois de leur publication ou de leur notification et s'agissant des candidats évincés, préalablement à la conclusion du contrat. Recours de pleine juridiction : Les tiers évincés pourront contester le contrat dès la signature du marché jusqu'à l'expiration de 2 mois suivant la publicité de l'avis d'attribution. Ce recours peut être le cas échéant accompagné d'une demande tendant sur le fondement de l'article L521-1 du code de justice administrative, à la suspension de son exécution.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/09/2026